



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 26 Octobre 2011



# Section de Paris 12 PDC

## INFO LUTTES

### **Seul un syndicalisme de lutte et sans compromission paye et fait avancer les revendications des postiers !!!**

Après avoir recueilli plus de 130 signatures sur une pétition, après avoir mobilisé le 11 octobre, où l'on comptait 59 grévistes à Paris 12, la CGT décidait d'enfoncer le clou en posant un préavis illimité pour la journée du 26 octobre. Hier, nous étions une bonne dizaine au piquet de grève et une trentaine de grévistes sur le bureau. Visiblement, la direction était embarrassée et avec la grève des collègues de Paris 15, la DOTC SUD craignait manifestement une contagion. C'est dans ce contexte et grâce à l'implication des grévistes que des avancées importantes ont été obtenues.

Alors que certaines organisations syndicales étaient omni présentes dans le bureau avant et pendant les élections, curieusement, une fois le résultat connu, il n'y avait plus personne... Or, il y a une vie syndicale après les élections professionnelles et notre responsabilité de militant syndicaliste exige que l'on soit présent au quotidien aux côtés des salariés pour les défendre et porter leurs revendications.

### **Plus de sécabilité imposée, 2 CDD transformés en CDI, allègement de la charge de travail le samedi, tels sont les acquis de la lutte et de l'action menée par la CGT à Paris 12 !**

**1) Sur la sécabilité** : La sécabilité inopinée se fera au volontariat, plus de sécabilité imposée à Paris 12. La sécabilité inopinée est imposée dans la plupart des bureaux parisiens, ce ne sera plus le cas à Paris 12.

**2) Emploi** : 2 agents en CDD vont avoir un CDI, c'est une avancée considérable. Deux de nos collègues vont avoir un vrai boulot et sortir ainsi de la précarité et vont ainsi pouvoir se projeter dans l'avenir. En cette période de crise, c'est énorme ! Nous demandons évidemment à ce que tous les CDD du bureau aient un CDI. Ce n'est pas le boulot qui manque à Paris 12, il faut les embaucher tous en CDI.

**3) Limitation de l'emport les jours faibles** : Nous avons réitéré notre demande de limitation des recommandés. La direction nous a répondu qu'elle ne pouvait pas l'acter mais qu'elle s'engageait à alléger au maximum la charge le samedi afin de soulager les agents. Seuls les recommandés « distribuables » seront remis aux agents et le trafic sera lissé afin de limiter l'emport le samedi.

**MERCI ET BRAVO A TOUS LES GRÉVISTES ET MILITANTS DE PARIS 12  
QUI ONT FAIT VÉRITABLEMENT AVANCER LES CHOSES**

**CE N'EST PAS EN SIGNANT DE MAUVAIS ACCORDS QUE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS  
S'AMÉLIORENT, C'EST BIEN EN LUTTANT COLLECTIVEMENT ET EN SE SYNDIQUANT A LA CGT !**

Nos collègues de Paris 15 sont eux toujours en lutte et en grève. Cela fait 9 jours. La DOTC veut leur faire payer leur détermination et leur courage. La CGT appelle tous les postiers à les soutenir et à se montrer solidaires. C'est pourquoi la CGT organise une collecte de soutien. Leur combat est le notre et si des avancées ont été possibles à Paris 12, c'est aussi grâce à leur lutte.

**POSTIERS PARISIENS, NOS COMBATS SONT IDENTIQUES,  
TOUS ENSEMBLE, TOUS SOLIDAIRES !**